



SIÈGE SOCIAL
BP 30157
74204 Thonon-les-Bains Cedex
04 50 71 55 33
assistante.dg@apeichablais.org

www.apeichablais.org



Thonon le 10 janvier 2025

Chers parents, familles, amis

Si votre enfant ou proche est accueilli dans l'une de nos structures (établissement ou service) c'est parce que des parents bénévoles et engagés se mobilisent, certains depuis plus de 50 ans.

Plusieurs d'entre vous (221 pour l'année 2024) ont concrétisé leur soutien en adhérant à notre Association, montrant ainsi leur solidarité avec ces bénévoles.

Grâce à leur engagement, l'éducation et l'accompagnement de votre enfant ou proche sont assurés, de la petite enfance à la fin de vie.

Mais comme vous le savez, rien n'est acquis ; ensemble, nous avons le pouvoir de faire bouger les lignes pour les droits de nos enfants et proches et pour répondre aux besoins des personnes en attente de place (près de 200 en 2024).

En ces temps de restrictions budgétaires, plus que jamais, nous devons nous mobiliser, rester rassemblés et combattifs.

En réglant votre cotisation, vous vous donnez aussi le droit de participer et de faire entendre votre voix en votant à l'Assemblée générale pour déterminer la politique et les choix de l'APEI pour le présent et pour l'avenir.

Votre adhésion vous rend également éligible (sous condition de ressources) à l'aide au projet vacances de l'Unapei.

**Soyez solidaire : rejoignez-nous !
Dans le contexte actuel, si nous voulons être entendus,
il nous faut être unis et nombreux!**

La cotisation 2025 dont vous trouverez le détail au dos de ce courrier, inclut les parts nationale (Unapei), régionale (Unapei Aura), départementale (Udapei74) et locale (APEI) qui sont indissociables selon les articles 2.2 et 2.4 de nos statuts et vous donne droit automatiquement à la revue Vivre Ensemble. Chaque niveau associatif joue son rôle et participe activement à la défense des droits de vos enfants et adultes, droits régulièrement mis à mal.

Cette cotisation, comme tout don que vous pourriez faire, est déductible de vos impôts à 66%
et ne vous revient donc qu'à 32,30€
Vous recevrez un reçu fiscal en temps utile.

Je compte sur votre soutien et vous prie de croire, chers parents, familles, et amis, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Anne-Marie DEVILLE
Présidente

→ TSVP



SIÈGE SOCIAL
BP 30157
74204 Thonon-les-Bains Cedex
04 50 71 55 33
assistante.dg@apeichablais.org

www.apeichablais.org



COTISATION APEI THONON CHABLAIS 2025

M., Mme, Mlle¹ (Nom/Prénom) :
Adresse :
.....
.....
Téléphone et e-mail : / / / / @

Nouvelle adhésion oui / non¹

Détail de la cotisation :

UNAPEI (Union nationale)	42,00 € (dont abonnement à la revue Vivre Ensemble)
UNAPEI AURA (Union régionale)	10,00 €
UDAPEI74 (Union départementale)	10,00 €
APEI de Thonon et du Chablais	33,00 €
Soit	95,00 €
+ ATMP (facultatif)	1,00 €

TOTAL	95 € ou 96,00 €
--------------	------------------------

Exprimez votre soutien et votre engagement :

Par le versement, par chèque à l'ordre de l'APEI, de **95 ou 96 euros** avant le **1^{er} mars 2025**, adressé à

APEI Thonon Chablais – M. Philippe DELERCE – Trésorier - Route du ranch –BP 30157- 74204 THONON

Votre chèque ne sera débité qu'à partir du 1^{er} mars si vous le précisez.

Vous recevrez un justificatif de versement à joindre à votre déclaration d'impôt début 2026.

Pour les adhérents 2024, vous trouverez ci-joint le justificatif de votre versement 2024 pour votre déclaration début 2025 (impôts sur les revenus 2024).

Nous vous rappelons qu'il faut avoir réglé la cotisation pour pouvoir voter à l'Assemblée Générale qui se tiendra le

Samedi 28 juin 2025 (retenez déjà la date !)

Avec tous nos remerciements pour votre soutien indispensable à la poursuite de notre action

Anne-Marie DEVILLE
Présidente

Notre Association étant reconnue d'utilité publique, tout don que vous pouvez faire (adhésion ou autre don) est déductible de vos impôts (66/*). Le Trésorier vous délivrera une attestation.*

¹ Encerclez votre choix